

## 5. UE stages hospitaliers :

Un étudiant effectue 4 stages hospitaliers par année universitaire. La validation de l'unité d'enseignement (UE) « Stages Hospitaliers » de Med-6 est conditionnée par la validation individuelle des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> stages de Med-5 et des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> stages de Med-6. Au cas où l'un des stages serait validé en dépit d'une note inférieure à 10/20, une moyenne (calculée à partir des 5 notes de stage) égale ou supérieure à 10/20 est également nécessaire pour la validation de cette UE. Conformément aux textes, le 4<sup>ème</sup> stage d'été 2020 est absolument obligatoire au risque de voir invalidé le résultat aux épreuves classantes nationales.

De manière générale **un stage s'effectue à temps plein sur une période allant de 6 à 7 semaines ou à mi-temps sur 12 à 14 semaines, la durée des stages est précisée dans le livret des stages**. Le déroulement du stage à temps plein ou à mi-temps doit se faire avec l'accord du chef de service. La prise de congés pendant les stages doit suivre la réglementation en vigueur. Le passage en troisième cycle est conditionné par la validation de l'UE « Stages Hospitaliers ». Il est rappelé que les étudiants doivent valider **36 mois de stage sur la totalité de la FASM des études médicales (Med-4, Med-5 et Med-6)**. Cependant, en cas de redoublement, l'étudiant ne garde pas le bénéfice des UE « Stages » et « gardes », et recommence intégralement son année de stage et les gardes correspondantes. Par conséquent ce total de 36 mois est augmenté de 12 mois supplémentaires par année redoublée.

## 6. UE gardes :

L'arrêté du 17 juin 2013 stipule que **lors des 3 années de FASM (Med-4, Med-5 et Med-6)** les étudiants doivent effectuer au moins **25 gardes (davantage en cas de redoublement)**. A Lille, le nombre minimum de gardes qui doivent être effectuées en Med-6 est de 4 s'ajoutant au 21 gardes effectuées en Med-4 et Med-5. Le passage en troisième cycle est conditionné par la validation de cette UE « gardes ».

## 7. Points divers :

L'étudiant doit avoir été présent à la séance Préparation-CCC qui se déroulera au centre de simulation Presage du 30 août au 13 septembre 2019